

REXEL

un monde d'énergie

Un accompagnement MaPrimeRénov' pour réduire la facture de votre client particulier

Déduisez le montant de l'aide MaPrimeRénov' de vos devis pour faciliter la prise de décision de votre client.

Travaux éligibles :

Chaudière à granulés	Chaudière à bûches	Chaudière gaz THPE	Chauffe-eau solaire	Chauffe-eau thermodynamique
PAC air/eau	PAC géothermique	Dépose de cuve fioul	Audit énergétique	VMC double flux

Un site internet et un accompagnement sur mesure



Un simulateur pour connaître la prime **MaPrimeRénov'** à laquelle votre client a droit



Un devis précis et plus lisible pour votre client qui est ainsi rassuré



Un règlement rapidement de la prime **MaPrimeRénov'** 15 jours après la validation de votre dossier



Un référent dédié qui vous accompagne au quotidien et répond à toutes vos questions

Un service personnalisé peu importe la taille de votre entreprise



Référent commercial dédié
Qui vous accompagne au quotidien sur tous les aspects commerciaux de votre compte (inscription, facturation, etc.).



Référent technique dédié
L'unique interlocuteur chargé de vérifier la conformité de vos devis et factures. Vous prendrez l'habitude de travailler ensemble.

Monter un dossier, c'est très facile

- 1/ Inscrivez-vous via le formulaire ci-dessous, vous serez rappelé sous **48h** par un référent commercial **dédié** qui vous accompagnera pour finaliser votre inscription.
- 2/ Effectuez une ou plusieurs simulations **en toute autonomie** directement via votre espace installateur, et obtenez en **quelques minutes** le montant de **MaPrimeRénov'** auquel a droit votre client.
- 3/ Ouvrez le compte **MaPrimeRénov'** de votre client et transmettez-nous une copie signée ou non signée du devis via votre espace.
- 4/ Nous prenons le dossier en main auprès de **MaPrimeRénov'**. Nous le déposons et suivons son traitement jusqu'à la notification d'octroi de la prime. Si la durée de traitement était anormalement longue, nous relançons **MaPrimeRénov'** **chaque semaine**.
- 5/ Dès la notification d'octroi reçue, nous vous donnons le feu vert pour réaliser les travaux en toute **confiance** et avec la **garantie** du montant de la prime.
- 6/ Après les travaux, déposez la copie de la facture dans votre espace en ligne. Vous recevez votre virement sous **15 jours maximum**.

Inscrivez-vous :

<https://www.easycee-particuliers.fr/>



Un partenariat



REXEL



Pour plus d'informations, contactez-nous : easycee@rexel.fr